

ASA DU CANAL DE GAP
INTERRUPTION DE L'ALIMENTATION DES RÉSEAUX
Secteurs en aval de la réserve des Jaussauds et de la branche de la Rochette

Mesdames, Messieurs les adhérentes et adhérents,

Le débit dérivé sur le Drac à la prise des Ricous ne nous permet plus d'alimenter vos réseaux.

Leur alimentation a donc été interrompue depuis 14h00 ce jour, dimanche 9 août 2026.

Secteurs concernés

Aval réserve des Jaussauds : Romette urbain, les Allouviers, Pont Sarrazin haut et bas, les Fauvins, la Justice, Treschâtel, Rambaud, Beauregard, Sainte-Marguerite, les Castors, le Bon Vin, Saint-Mens, Bellevue, Villeneuve, le Stade.

Aval branche de la Rochette : les Lauzes, le Coin, la Bâtie-Neuve, la Bâtie-Vieille.

Cette interruption est indépendante de notre volonté : elle résulte uniquement de l'insuffisance du débit captable sur le Drac. Nos équipes restent mobilisées et l'alimentation sera rétablie dès que la ressource le permettra.

Nous vous invitons à fermer vos vannes et à débrancher vos matériels d'arrosage, afin de faciliter la remise en eau et d'éviter tout incident lors du redémarrage des réseaux.

Vous serez informés de l'évolution de la situation en temps réel sur l'application PanneauPocket (ASA du Canal de Gap) ainsi que sur notre site internet www.canaldegap.fr.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension. Nous restons, Mesdames, Messieurs les adhérentes et adhérents, à votre entière disposition pour toute question et vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président de l'ASA du Canal de Gap